

De l'urgence au développement

Réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire : expérience de la Croix-Rouge malienne

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde. Selon l'indice de développement humain établi par le PNUD en 2006, il était classé 174^e sur 177 pays. Situé entre les grandes étendues sahariennes et les plaines sahéliennes au sud, le Mali s'étend sur une superficie de 1 240 000 km² et a des frontières communes avec le Niger, la Mauritanie et le Burkina Faso. Seule la moitié de la population a accès à l'eau potable. Les taux de mortalité infantile et maternelle sont respectivement de 120 pour 1 000 et de 580 pour 100 000 naissances vivantes¹.

Le cercle de Goundam, situé dans la région de Tombouctou au nord du Mali, a une population d'environ 155 000 habitants répartis sur 92 000 km², soit une densité de 1,6 habitant par km². Il compte 16 communes qui regroupent 130 villages et 85 fractions (villages nomades). Situé dans la zone sahélo-saharienne, il a un climat tropical chaud et sec. C'est l'une des régions

les plus pauvres du Mali, et ses principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage, la cueillette, l'artisanat et le commerce. Ce cercle fut autrefois le grenier du Mali en raison de la présence de nombreux lacs alimentés par les crues du fleuve Niger. Depuis 30 ans, cependant, avec les grandes sécheresses de 1973, 1982, 1994 et 2004 et une pluviométrie très déficiente, l'agriculture et l'élevage souffrent du manque d'eau et de la montée du désert, sans parler des conséquences du conflit qui a duré jusqu'en 1995 et qui a détruit villages et élevages. Chaque année, pendant la période de soudure (mois de mai à septembre), les stocks de céréales s'amenuisent et les ménages doivent faire face à de nombreuses difficultés qui rendent leur existence précaire.

L'accès à l'eau et aux soins de santé compromis par l'insuffisance des points d'eau, l'éloignement des seules infrastructures sanitaires que sont les centres de santé



Femme maraîchère arrosant son plant d'oignon à Tinassani, commune de M'Bouna.

¹ http://www.unicef.org/infobycountry/mali_statistics.html

communautaires et les coûts trop élevés des soins de santé, telles sont ces difficultés qui s'ajoutent aux problèmes quotidiens. Sans soutien, ces ménages resteront en dessous du seuil de pauvreté.

En 2005, une combinaison de facteurs saisonniers et structurels, aggravés par une invasion acridienne et un important déficit pluviométrique, a déclenché une crise alimentaire sans précédent dans tout le Mali, fragilisant encore plus les populations déjà éprouvées.

L'intervention

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, quatre communes du cercle de Goundam (M'Bouna, Bintagoungou, Tin-Aïcha et Essakane) avaient été attribuées à la Croix-Rouge malienne par le secrétariat à la Sécurité alimentaire du Gouvernement malien. Ces communes sont d'autant plus vulnérables qu'elles se situent sur les rives du lac Faguibine, qui est quasiment asséché.

De septembre à décembre 2005, la Croix-Rouge malienne, avec l'appui technique de la Croix-Rouge suisse, a apporté une assistance nutritionnelle et alimentaire aux enfants de 6 mois à 5 ans, ainsi qu'à leurs parents, dans les quatre communes touchées par la crise alimentaire. La population de ces quatre communes, estimée à environ 43 000 habitants et composée de femmes à plus de 52 pour cent, a beaucoup apprécié cet appui de la Croix-Rouge.

Dans le souci de concilier urgence et développement comme le conseille le Plan d'action d'Alger et de réduire durablement la vulnérabilité des populations de Goundam à l'insécurité alimentaire, un atelier de planification stratégique a été organisé de concert avec les représentants des populations et des services techniques de l'État à Goundam et à Tombouctou (tels que ceux de la santé, de l'agriculture, de l'élevage, de l'énergie hydraulique et de l'administration), afin de mettre en place un projet de développement qui améliore durablement les conditions de vie des populations de ces quatre communes.

Cette approche participative basée sur l'analyse de la vulnérabilité et des capacités a permis de classer par ordre décroissant les priorités de la population :

- amélioration de la santé communautaire à travers des séances de sensibilisation aux bonnes pratiques sanitaires et alimentaires ;
- amélioration de l'accès à l'eau, qui est un des problèmes cruciaux des populations du désert (réhabilitation des points d'eau défectueux et installation de nouveaux points d'eau) ;
- renforcement des stocks de vivres et de leur accessibilité grâce aux cultures maraîchères et à la mise en place de banques céréalières (coopératives villageoises qui achètent, stockent et vendent des grains alimentaires de base).

Ces trois priorités ont été transformées en objectifs spécifiques, qui se sont traduits par diverses activités de

Puits maraîcher d'Alphahou Abarbouch, commune de Bintagoungou, réhabilité par la Croix-Rouge malienne à Goundam 1.





Séance de sensibilisation sur le paludisme par des volontaires de la Croix-Rouge à Essakane.

projet. Il s'y est ajouté un quatrième objectif spécifique, considéré comme recoupant les trois premiers et intégrant la gestion du projet, ainsi que la constitution et le renforcement du réseau des volontaires.

Pour avoir un impact substantiel, le projet a ciblé les 40 villages les plus vulnérables. Il s'est fondé sur les critères suivants : femmes enceintes, enfants de 6 mois à 5 ans, femmes chefs de ménage, personnes touchées par le VIH/SIDA, personnes âgées. Des volontaires villageois désignés par les communautés elles-mêmes ont été recrutés pour assurer les séances de sensibilisation à la santé, au VIH/sida, à l'hygiène et à l'assainissement, avec l'aide de boîtes à images et de manuels pédagogiques. Les actions de ces volontaires villageois sont coordonnées par des animateurs communautaires qui ont été, eux aussi, désignés et recrutés par les communes. Les volontaires villageois ont suivi diverses formations animées principalement par la Croix-Rouge malienne et les services techniques de l'État. Ils ont appris notamment à prévenir les maladies courantes dans leur cadre de vie, afin d'être mieux à même de sensibiliser les communautés aux questions de la santé, de l'eau et de l'assainissement, et de la sécurité alimentaire.

Pour renforcer les stocks de vivres, la Croix-Rouge malienne fait porter ses efforts sur les groupements féminins maraîchers. Des volontaires, des animateurs communautaires et des conseillers techniques en matière de santé et de sécurité alimentaire leur dispensent des conseils et une formation (sur le compostage, la

protection des cultures contre les ravageurs, les méthodes de conservation des récoltes, etc.).

Chaque groupement féminin maraîcher (sélectionné pour sa vulnérabilité) a un comité qui gère non seulement les cultures maraîchères, mais aussi les points d'eau existant dans le village. La Croix-Rouge fournit les outils de travail (dabas, pioches, arrosoirs, brouettes, binettes, etc.) et les semences (laitue, betterave, chou, carotte, oignon, pomme de terre, etc.), lorsque chaque groupement a fini de clôturer sa superficie d'exploitation. Des échanges périodiques ont lieu avec d'autres acteurs œuvrant dans ce domaine (comme les ONG Africare et Vétérinaires sans frontières), afin de créer une synergie d'action.

Le renforcement des stocks de vivres passe aussi par la constitution de banques céréalières, ce qui a été fait de façon concertée et participative avec les populations bénéficiaires. La communauté bénéficiaire met à disposition le bâtiment devant abriter la banque ; le projet sécurise ce bâtiment (apport de portes métalliques) et fournit les premiers stocks. Un comité de gestion de la banque céréalière est ensuite créé. C'est lui qui décide, en concertation avec l'équipe du projet et en temps opportun, des dates d'ouverture des magasins pour la vente des céréales et du prix de vente. La trésorerie de chaque comité est assurée par une femme. Par des formations régulières dispensées par la Croix-Rouge malienne, le projet renforce les capacités des membres de chaque comité pour leur permettre de mieux gérer la banque céréalière.

L'eau étant le problème primordial dans cette zone, le projet, en concertation avec les communautés, a réhabilité les points d'eau défectueux et en a construit de nouveaux, afin de subvenir à trois types de besoins : ceux de la consommation humaine, ceux de la consommation animale et ceux du maraîchage. Qu'il s'agisse de réhabiliter les points d'eau ou d'en construire de nouveaux, les communautés participent, financièrement ou physiquement.

Quatre comités communaux et un comité local Croix-Rouge ont été créés pour orienter et faciliter la mise en œuvre des actions du projet. Ces cinq comités du cercle de Goundam bénéficient de l'appui et des conseils du comité régional basé à Tombouctou, qui les accompagne. Le projet a enseigné aux membres de ces comités Croix-Rouge les rudiments du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du droit international humanitaire et de la gouvernance, en vue de renforcer leurs capacités et de garantir ainsi la durabilité des actions entreprises.

Difficultés

La mise en œuvre de ce projet n'a pas été sans difficulté :

- Les volontaires villageois désignés par leurs communautés sont réellement disponibles et motivés. Cependant, la plupart de ces volontaires (plus de 80 pour cent) sont analphabètes et éprouvent des difficultés à faire remonter jusqu'au projet les informations concernant leurs activités de sensibilisation. Parce qu'ils ne savent pas écrire, des informations substantielles se perdent (nombre des personnes conseillées, thèmes traités, etc.), de même que des données nécessaires au compte rendu. Des systèmes simples de compte rendu (la désignation d'un animateur au sein de la communauté même) ont donc été mis en place pour ces volontaires, afin de faciliter la capitalisation des actions de leur réseau.
- La plupart des points d'eau déjà existants et réhabilités par le projet sont des puits à grand diamètre. Au bout de quelques mois, ces puits ne disposent plus d'assez d'eau pour subvenir aux



Problème d'eau potable à Alphahou Abarbouch, commune de Bintagoungou.

besoins du maraîchage et de la consommation. Dans la zone du projet, la nappe phréatique baisse d'année en année. Il faut sans cesse recreuser ces puits, en augmentant la profondeur, de sorte que les femmes ont de plus en plus de peine à faire remonter l'eau. Pour la construction des nouveaux points d'eau, la Croix-Rouge a donc choisi de réaliser les forages en équipant les puits de pompes solaires et de mini-châteaux d'eau, tout en insistant sur l'appropriation de ces ouvrages par les communautés.

- Les banques céréalières ont été installées de façon à répondre à deux conditions de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité et l'accessibilité physique et financière. Malgré cela, le projet a constaté que les produits de ces banques n'étaient pas abordables financièrement pour certaines couches des populations visées.

De plus, le projet a encore relevé des cas de malnutrition chez certains enfants, bien que leur village dispose encore d'un important stock de céréales en magasin. On en a conclu que les problèmes de malnutrition étaient moins liés à la disponibilité et à l'accessibilité qu'à la consommation (soins aux enfants).

Le projet a donc arrêté les travaux prévus pour l'installation de nouvelles banques céréalières et a discuté sérieusement avec les populations pour trouver des solutions susceptibles de rendre les céréales plus abordables et d'en faire augmenter la consommation.

- Faire le lien entre l'urgence et le développement n'a pas été chose facile pour le projet. Les populations ne comprennent pas pourquoi la Croix-Rouge leur demande aujourd'hui leur participation, alors qu'hier (lors de la phase d'urgence) tout était gratuit. Le projet a donc intensifié les activités de sensibilisation auprès des populations et montré l'intérêt de prévenir plutôt que de guérir, avec l'appui d'autres partenaires du développement qui travaillent déjà dans la localité.

Impact

La mise en œuvre d'un tel projet a permis à ces communautés, généralement oubliées lors des interventions, d'améliorer leurs connaissances en matière de santé grâce à la mise en place d'un réseau de 199 volontaires choisis par les communautés elles-mêmes. La mission des volontaires choisis dans la communauté consiste essentiellement à :

- informer, éduquer et communiquer afin de faire évoluer les comportements,
- sensibiliser aux meilleures pratiques en usage dans la communauté.



Semis du niébé (haricot) par un paysan à Tinaffaradji, commune d'Essakane.

Les activités de promotion de la santé que mènent les volontaires dans leur communauté ont un impact sur la santé dans la mesure où elles font évoluer les comportements.

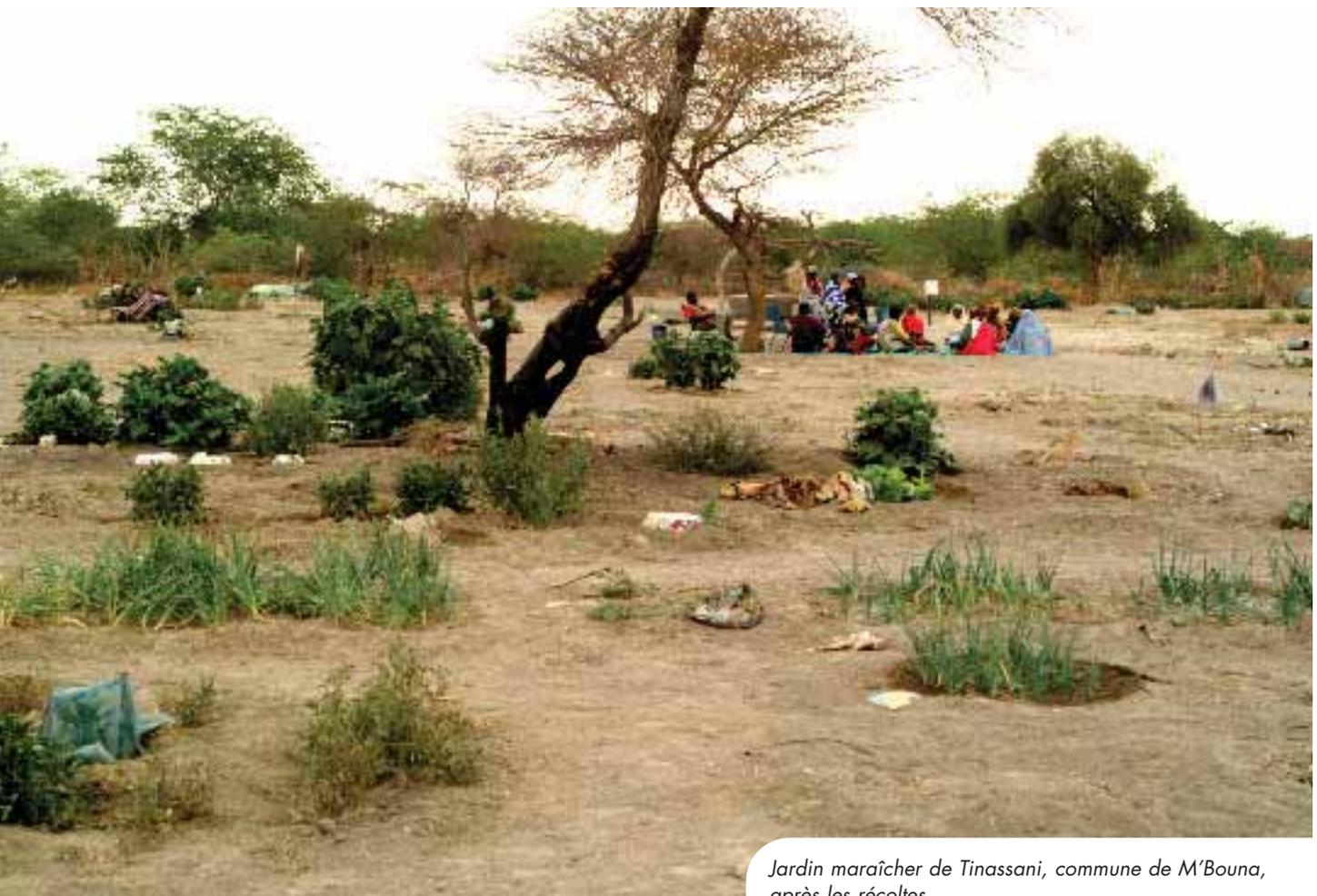
Le volontaire est recruté au sein de la communauté, dont il est censé bien connaître et comprendre les aspirations les plus profondes. Il est essentiel, s'il veut faire évoluer les comportements dans sa communauté, qu'il sache adapter les messages de santé pour les lui rendre compréhensibles. C'est là la valeur ajoutée dont la Croix-Rouge peut se prévaloir en engageant son réseau de volontaires dans ce programme.

- Du matériel de sensibilisation exclusivement conçu pour ces communautés est disponible et utilisé pour atteindre la population visée.
- Des sessions de formation aux techniques de compostage et de lutte biologique contre les ravageurs des cultures renforcent les capacités de la communauté.
- La production maraîchère, la disponibilité de céréales et l'accès à l'eau potable réduisent les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle auxquels sont exposées les populations.

- Grâce aux revenus générés par le maraîchage, les femmes sont mieux à même de se prendre en charge.

Enseignements tirés

- Il est capital pour la pérennisation des activités et l'appropriation du projet par les communautés que celles-ci s'impliquent dans le projet dès sa conception.
- L'insuffisance d'eau dans les puits amène les femmes à arrêter leurs activités maraîchères. Il est donc prévu d'installer les cultures maraîchères autour des forages.
- Bien que les volontaires aient reçu une formation avant la mise en œuvre du projet, il est nécessaire de renforcer leurs capacités, pour leur permettre en particulier de gérer les banques céréalières.
- Il importe de faire fond sur une vision beaucoup plus intégrée des activités pour améliorer les retombées du projet sur les bénéficiaires.
- Dans un souci de durabilité, il est important que les services techniques de l'État s'impliquent dans le suivi et la supervision technique des activités.



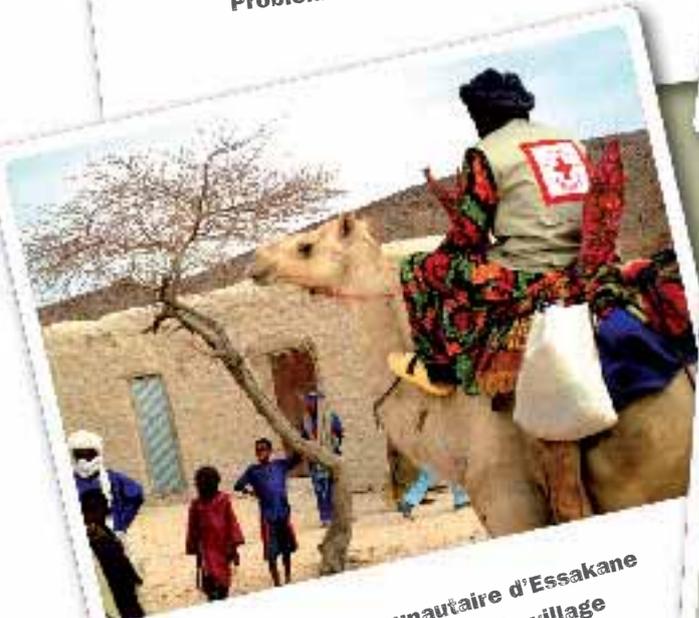
Jardin maraîcher de Tinassani, commune de M'Bouna, après les récoltes.



Problème crucial d'eau à M'Bouna.



Séance de sensibilisation à Cheriffene, commune de Tin-Aïcha.



Animateur communautaire d'Essakane en déplacement dans le village de Boucor.



Utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide par la population d'Elekatt, commune d'Essakane.



Plant de menthe protégée contre les ravageurs à Tinassani, commune de M'Bouna.



Activité quotidienne de la femme à Tin-Aïcha, qui a son incidence sur la déforestation.



Fédération internationale

Pieds d'aubergine protégés contre l'ensoleillement ardent dans le jardin de Tinassani, commune de M'Bouna.

Conclusion

En mettant en œuvre ce projet, la Croix-Rouge malienne a contribué, en partenariat avec la Croix-Rouge suisse, à réduire les risques d'insécurité alimentaire auxquels sont exposées les populations de Goundam.

Malgré l'absence d'évaluation, il est manifeste que ce projet a déjà eu des effets positifs sur la sécurité alimentaire des ménages de Goundam en améliorant la disponibilité, l'accessibilité et la consommation de leurs propres productions.

Un tel projet reliant l'urgence au développement peut servir d'exemple tant à la Croix-Rouge malienne qu'aux Sociétés nationales d'autres pays souvent touchés par l'insécurité alimentaire.

Pour que le projet soit un succès, il fallait notamment parvenir à résoudre différents problèmes communautaires dans une démarche globale. En combinant des activités

diverses – santé communautaire, sécurité alimentaire et eau/assainissement – il a permis d'assurer à ces communautés une certaine stabilité socioéconomique.

Grâce à cette approche intégrée, qui allie production maraîchère, stocks de céréales et accès à l'eau potable, les communautés sont moins exposées aux risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. De plus, avec les revenus générés par le maraîchage, les ménages disposent de moyens d'existence renforcés.

La constitution de stocks alimentaires, l'accès à l'eau potable ou aux soins de santé, pris individuellement, n'améliorent pas nécessairement le sort des populations. Mais une démarche concertée, visant à un règlement global des problèmes, reste un atout fantastique. Aussi convient-il d'en encourager la généralisation.

118200 04/2008 F 200

Pour obtenir de plus amples informations, prendre contact avec :

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Département Politique et Préparation en cas de catastrophes

Case postale 372

CH-1211 Genève 19 - Suisse

Courriel : secretariat@ifrc.org

Site Internet : www.ifrc.org